



DÉVELOPPEMENT DURABLE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La valorisation énergétique des déchets : un projet soutenu par l'Union européenne

La gestion des déchets est un enjeu majeur pour notre société. En Guadeloupe, un projet innovant s'inscrit dans cette dynamique : l'unité de traitement et de valorisation énergétique des déchets ménagers et assimilés (DMA). Ce projet ambitieux s'aligne avec les orientations du Plan national des déchets et de la feuille de route pour l'Économie Circulaire.

Publié le 23 janvier 2024

La gestion des déchets est un enjeu majeur pour notre société. En Guadeloupe, un projet innovant s'inscrit dans cette dynamique : l'unité de traitement et de valorisation énergétique des déchets ménagers et assimilés (DMA). Ce projet ambitieux s'aligne avec les orientations du Plan national des déchets et de la feuille de route pour l'Économie Circulaire.

Avant de construire cette unité de traitement, des études préalables sont nécessaires. Ces études, qui comprennent une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, une mission d'études faune flore et des études géotechniques, visent à sécuriser et arrêter le processus de valorisation énergétique.

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du **Programme opérationnel FEDER-FSE Guadeloupe Conseil régional 2014-2020. Le coût total prévisionnel du projet est de 341 783,73 euros HT**. Le financement européen prévisionnel s'élève à 290 516,17 €, soit un taux de 85 %. **Le reste du financement, soit 15 %, est assuré par la Région Guadeloupe, pour un montant de 51 267,56 €.**

La valorisation énergétique des déchets représente une opportunité de taille pour la Guadeloupe. En transformant les déchets en énergie, nous pouvons réduire notre dépendance aux énergies fossiles et contribuer à la protection de notre environnement. De plus, ce projet crée des emplois locaux et stimule l'économie régionale.

L'Union européenne reconnaît l'importance de ce projet et soutient activement son développement. Grâce à ce soutien, la Guadeloupe peut avancer vers un avenir plus durable et plus vert.

En conclusion, le projet d'unité de traitement et de valorisation énergétique des déchets ménagers et assimilés DMA est un exemple concret de la manière dont l'Union européenne soutient les initiatives locales pour un avenir plus durable. Ensemble, nous pouvons faire la différence.



**LA RIVIERA
DU LEVANT**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LE GOSIER / SAINT-ANNE / SAINT-FRANÇOIS / LA DESIRADE

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LA RIVIERA DU LEVANT**

93 Bd du Général de Gaulle
97190 Le GOSIER
0590 48 47 47
carl@rivieradulevant.fr

HORAIRES :

lundi, mardi et jeudi :
07h30 - 13h00 / 14h30 - 17h00 ;
mercredi et vendredi :
07h30 - 13h00